



Ligue Île-de-France de Golf

Golf d'Entreprises

Trophée 36+ des A.S.

Règlement 2017

1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le « Trophée 36+ » Golf d'entreprises de la Ligue Île-de-France est une compétition par équipe et individuelle se déroulant sur des parcours 9 trous et ouvert à tous les joueurs de la Ligue Île-de-France (licence et certificat médical obligatoire).

Tous les joueurs, quelque-soit leur index, peuvent participer, mais seuls ceux dont l'index est supérieur à 36 pourront être retenus pour les classements.

2 MODALITÉS D'INSCRIPTIONS DES ÉQUIPES

Les inscriptions se font par Extranet comme pour les compétitions par équipes (<https://xnet.ffgolf.org>.)

Inscription des clubs 1 mois avant la date de l'épreuve.

Inscriptions des équipiers 7 jours avant la date de l'épreuve.

Tour	Date	Lieu	Dates Limites d'inscription	
			Pour les clubs	Pour les équipiers
1	samedi 18 mars	Étiolles	samedi 18 février	vendredi 10 mars
2	samedi 27 mai	La Poudrerie	jeudi 27 avril	vendredi 19 mai
3	samedi 10 juin	Verrières-le-Buisson	mardi 10 mai	vendredi 2 juin
Finale	samedi 16 septembre	Mont Griffon	mercredi 16 août	vendredi 8 septembre

Enfin, dans chaque équipe, l'un des participants **doit** être désigné comme le capitaine ; à chaque rencontre il répondra de tout ce qui concerne son équipe.

3 QUALIFICATION DES JOUEURS

Dans ce règlement, le terme **JOUEUR** s'applique indistinctement aux dames et aux messieurs.

Ce Trophée est ouvert à tous les membres des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue ÎDF.

Les joueurs devront être en mesure de justifier cette qualité et pouvoir fournir leur licence ffgolf.

- au nom de l'AS d'Entreprise,
- au nom de leur club d'appartenance avec un rattachement à l'AS d'Entreprise.

4 INDEX

Les participants jouent avec leur index tel qu'il figure dans le fichier des index de la ffgolf (Fléole) à J-7 du jour de la compétition, et celui-ci servira au calcul de l'index de jeu pour la rencontre.

Pas de limite d'index

- de 0 à 35,9 peut participer à la compétition mais pas au Trophée
- de 36,0 à 54 peut participer à la compétition et au Trophée

Pour toutes les compétitions du Championnat, les cartes de score seront à valider par le club sur le terrain duquel est organisée la rencontre. Le comité de l'épreuve sera responsable de l'application de cette règle.

Un joueur, dont l'index, en début de challenge, serait supérieur à 36, pourra continuer à participer au Trophée pour le classement individuel si son index évolue au-dessous de 36.



Ligue Île-de-France de Golf

5 CALENDRIER.

Le calendrier est établi par la Commission du Golf d'Entreprise. Celle-ci déterminera la date et le lieu de chacune des rencontres.

Le calendrier sera soumis à l'approbation des Responsables d'AS lors de la réunion annuelle de fin d'année.

Calendrier 2017 :

- 1^{re} étape : le 18 mars à Étioilles
- 2^e étape : le 27 mai à la Poudrerie
- 3^e étape : le 10 juin à Verrières-le-Buisson
- 4^e étape : (finale) le 16 septembre à Mont Griffon

6 FORMULE DE JEU

Pour les 3 premières étapes : 9 trous /stableford

Pour la finale : 18 trous / stableford

C'est le score NET qui sera retenu pour le classement.

Dames : départ repères V marques rouges.

Messieurs : départ repères III marques jaune.

Jeu avec clubs et balles figurants sur la liste approuvée par le *Royal & Ancient Golf Club de St. Andrews*.

L'ordre des départs sera établi par le Délégué de Ligue, en respectant, dans la mesure du possible, le principe que les joueurs d'une même équipe ou d'une même entreprise ne joueront pas dans la même partie.

7 CLASSEMENT

Lors de chaque rencontre, il sera établi un classement par équipe. Ce classement sera établi par addition des 3 meilleurs scores Net des joueurs > à 36 de chaque équipe (quel que soit le nombre de participants par association).

7.1 Classement du Trophée

La place de l'équipe à chaque étape attribue un nombre de points selon le barème suivant :

1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e et plus
15 pts	12 pts	9 pts	7 pts	5 pts	4 pts	3 pts	2 pts	1pt

Toute équipe présente marquera au moins 1 point.

Une équipe forfait marquera **0 pt**.

Le **départage pour chaque étape**, en cas d'équipes ex-aequo se fera en comparant le 4^e score (score non retenu), puis sur le meilleur score, puis sur le 2^{ème} meilleur score, etc... Si l'équipe ne comporte que 3 joueurs et donc n'ayant pas de 4^e score, celui-ci sera considéré comme le plus mauvais parmi tous les autres scores.

Le **classement final** à l'issue des 4 étapes sera fait par le cumul des points de chaque étape acquis par l'équipe.

En cas d'égalité en point dans ce classement final, le départage sera effectué en comparant les plus mauvais résultats en points, puis des meilleurs.

Le Trophée sera confié à l'Association gagnante pour une durée de un an, et remis en jeu l'année suivante.

Le Trophée sera définitivement attribué à une Association l'ayant remportée trois fois consécutivement.

7.2 Classements individuels

Un classement individuel sera établi par addition des 4 scores Net en cas d'égalité, le départage se fera en comparant les scores du dernier tour.

Récompense aux trois premières Dames et trois premiers Messieurs.



Ligue Île-de-France de Golf

8 COMITÉ DE L'ÉPREUVE

L'arbitre de l'épreuve, le représentant du club d'accueil et le délégué de la Ligue Île-de-France ou son représentant.

9 PUBLICATION DES RÉSULTATS

L'annonce des résultats sera effectuée à l'issue de la finale le samedi 16 Septembre 2017 et sera suivie du verre de l'amitié.



Ligue Île-de-France de Golf

Golf d'Entreprises Trophée 36+ des A.S.

Fiche de confirmation de participation 2017

Les inscriptions se font par Extranet comme pour les compétitions par équipes (<https://xnet.ffgolf.org>.)

Inscription des clubs 1 mois avant la date de l'épreuve.

Inscriptions des équipiers 7 jours avant la date de l'épreuve.

Club de : N° de Club :

Je soussigné

confirme que l'équipe :

Participera

Ne participera pas au Trophée 36+

La signature de cet engagement implique l'acceptation du règlement de l'épreuve et des frais d'inscription fixés à 20 €.

Les green-fees seront à régler globalement au Secrétariat du Golf d'accueil, avant chaque rencontre. En cas de non règlement des green-fees, le club sera disqualifié de l'épreuve et ne pourra s'engager dans cette même épreuve l'année suivante.

1^{er} Tour : Samedi 18 mars 2017 : Étiolles 34 €

Clôture des inscriptions : pour les clubs samedi 18 février et pour les équipiers vendredi 10 mars

2^e Tour : Samedi 27 mai 2017 : La Poudrerie 30 €

Clôture des inscriptions : pour les clubs jeudi 27 avril et pour les équipiers vendredi 19 mai

3^e Tour : Samedi 10 juin 2017 : Verrières-le-Buisson 28 €

Clôture des inscriptions : pour les clubs mardi 10 mai et pour les équipiers vendredi 2 juin

Finale : Samedi 16 septembre 2017 : Mont Griffon 34 €

Clôture des inscriptions : pour les clubs mercredi 16 août et pour les équipiers vendredi 8 septembre

Correspondant de votre Association :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse Courriel :

Signature du responsable

Fiche à retourner **avant le 28 février 2017** avec la fiche de renseignements à :

M. Christian HUE 17, rue Édouard Herriot 91390 ARPAJON

Joindre le chèque pour les frais d'inscription, libellé à l'ordre de la Ligue d'Île-de-France de Golf